



## Commission Régionale Féminine

### SAISON 2026 / 2027

## PROCÈS-VERBAL N°2

### Réunion du 24 juillet 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

### COUPE DE France FEMININE – SAISON 2026-2027

#### Calendrier des tours régionaux :

T1 (cadrage) : Samedi 12 septembre 2026.

T2 : Samedi 19 septembre 2026.

T3 : Samedi 03 octobre 2026 (entrée des 9 clubs de championnat R1).

T4 : Samedi 17 octobre 2026 (entrée des 2 clubs de championnat de France de D3 féminine).

T5 (finales régionales) : Samedi 31 octobre 2026

A l'issue des Finales Régionales, 7 clubs seront qualifiés pour le 1<sup>er</sup> tour fédéral de cette compétition.

La liste définitive des clubs engagés est arrêtée au 15 juillet 2026.

Nombre de clubs engagés : 117.

Clubs ayant retourné le formulaire de non-engagement :

ESD MONTREUIL – 523260

MONTREUIL FC - 560296

LONGJUMEAU FC – 517523

OLYMPIQUE MONTMARTRE – 516449

MACCABI PARIS METROPOLE – 563601

MAURECOURT FC – 552329

COUBRONNAIS FC - 524329

Pour rappel, les clubs en entente ne peuvent pas participer à cette épreuve.

Clubs en entente de pouvant pas participer :

ENTENTE ARGENTEUILLAISE – 551444

ENTENTE VILLIERS LE BEL FOOT FEMININ / GROSLAY FC – 765008  
 ENTENTE GAFEPB / FRANCONVILLE - 525937

**Tirage au sort des 2 premiers tours :**

Tirages effectués par MMES POLICON – ROPARTZ – M. ANTONINI.

|                                            | <b>Tour n°1 (cadrage)</b><br>-<br><b>Samedi 12 septembre 2026</b>                                                                                                                                                                                     | <b>Tour n°2</b><br>-<br><b>Samedi 19 septembre 2026</b> |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>Nbre de clubs concernés</b>             | 34 clubs soit 17 matchs                                                                                                                                                                                                                               | 86 clubs soit 43 matchs                                 |
| <b>Exempts</b>                             | Clubs de:<br>D3 (FFF)<br>R1-R2-R3<br>45 clubs de Districts                                                                                                                                                                                            | Clubs de D3 (FFF) et R1                                 |
| <b>Tirage tour n°1</b>                     | <a href="https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=449671&amp;poule=12&amp;phase=1&amp;type=cp&amp;tab=resultat">https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=449671&amp;poule=12&amp;phase=1&amp;type=cp&amp;tab=resultat</a>                             |                                                         |
| <b>Tirage tour n°2</b>                     | <a href="https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=449671&amp;poule=12&amp;phase=1&amp;type=cp&amp;tab=resultat&amp;current=2">https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=449671&amp;poule=12&amp;phase=1&amp;type=cp&amp;tab=resultat&amp;current=2</a> |                                                         |
| <b>Epreuve</b>                             | En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.                                                                                                                                        |                                                         |
| <b>Arbitrage</b>                           | Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant                                                                                                                                                                                        |                                                         |
| <b>Indisponibilité terrain</b>             | En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli sinon la rencontre sera inversée.                                                                                                                                  |                                                         |
| <b>Lien vers le règlement de l'épreuve</b> | <a href="https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/34480cd2cd2dc5218faf0996bdf22ec8.pdf">https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/34480cd2cd2dc5218faf0996bdf22ec8.pdf</a>                     |                                                         |

**CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ**

La Commission,

Après avoir pris connaissance des dossiers d'engagements 2026/2027, des formulaires de souhaits des clubs concernant les horaires, les alternances et des terrains pour les rencontres à domicile,  
 Autorise les clubs à évoluer sur les terrains mentionnés et entérine les demandes des clubs.

**Coup d'envoi dernière journée de championnat R1-R2-R3 :**

La Commission précise que pour la dernière journée du samedi 15/05/2027, toutes les rencontres se dérouleront à 18h00 (conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF).

Pour cette dernière journée, il y aura la possibilité de modifier le coup d'envoi du match si la rencontre ne présente aucun enjeu pour les montées et descentes

**Régional 3****Poule A****VGA ST MAUR FF – 739890**

La Commission informe le club que 3 rencontres sont en doublons avec l'équipe Seniors 1 du club de LUSITANOS ST MAUR US évoluant en championnat seniors National 1 sur le stade A. Chéron.

Les compétitions Nationales étant prioritaires sur celles de niveau régional, la Commission demande au club de VGA ST MAUR :

Soit de proposer un terrain de repli

Soit de proposer un autre horaire adapté à la programmation des 2 rencontres l'une après l'autre.

Liste des rencontres concernées :

55700191 VGA ST MAUR FF 2 / MAISONS ALFORT FC 1 du 12/09/2026.

55700236 VGA ST MAUR FF 2 / ATHIS MONS US 1 du 23/01/2027.

55700271 VGA ST MAUR FF 2 / ES SEIZIEME 2 du 08/05/2027.

**Poule B****QUINCY VOISINS FC – 500559**

La Commission,

Pris connaissance du dossier d'engagement du club indiquant que les rencontres à domicile se dérouleront sur le terrain n°2 du stade Julien Richard de QUINCY VOISINS,

Considérant que ce terrain est classé T6,

Considérant les dispositions de l'article 6 du règlement du championnat Régional Seniors Féminins :

*Article 6. – Installations et Horaires des rencontres.*

*6.1 – a) Les équipes disputant le Championnat Féminin Seniors doivent obligatoirement avoir une installation classée au minimum au niveau T5.*

*Une installation classée au niveau T6 peut toutefois être utilisée si celle-ci respecte tous les critères nécessaires pour le niveau de classement T5 à l'exception du critère relatif à la dimension des vestiaires.*

*Le club accédant au R3 F peut être autorisé par la Commission d'Organisation compétente à évoluer sur une installation classée au niveau T6 pendant les 3 premières saisons suivant son accession*

Considérant que les caractéristiques du terrain proposé (notamment sa dimension : 92mx51m) ne respectent pas les critères pour le niveau de classement T5,

Considérant que la saison 2024/2025 était la 1<sup>ère</sup> saison de cette équipe dans le championnat Seniors Féminin R3,

Par ces motifs,

- Fixe les rencontres à domicile comptant pour le Championnat Seniors Féminins de R3 2026/2027 de l'équipe Seniors de QUINCY VOISINS FC sur le terrain n°2 du stade Julien Richard et invite le club et la Mairie à prendre contact avec la C.R.T.I.S. concernant les possibilités de mise aux normes du stade conformément au Règlement des terrains et installations sportives.
- Précise qu'il s'agit de la 3<sup>ème</sup> et dernière saison de dérogation et que le club de QUINCY VOISINS FC devra, s'il se maintient en R3 ou accède au niveau supérieur à l'issue de la saison 2026/2027, évoluer obligatoirement sur un terrain classé en niveau T5 minimum à compter de la saison 2027-2028.

Par ailleurs, la Commission demande au club de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité des joueuses et des officiels (avant, pendant et après le match).

Copie de la présente décision est transmise à la Mairie de QUINCY VOISINS.

|                                |
|--------------------------------|
| <b>COUPE NIKE FEMININE U18</b> |
|--------------------------------|

**Calendrier des tours régionaux :**

T1 : Samedi 19 septembre 2026.

T2 : Samedi 03 octobre 2026 (entrée clubs R1-R2).

T3 : Samedi 17 octobre 2026.

T4 : Samedi 31 octobre 2026.

T5 (finales régionales) : 21 novembre 2026.

A l'issue des Finales Régionales, 6 clubs seront qualifiés pour le 1<sup>er</sup> tour fédéral de cette compétition.  
La liste définitive des clubs engagés est arrêtée au 15 juillet 2026.

Nombre de clubs engagés : 139.

Par conséquent, le tour de cadrage prévu le 12 septembre n'est pas nécessaire.

Clubs ayant retourné le formulaire de non-engagement :

CHELLES AS – 500264

ROSNY SUR SEINE CS FOOTBALL - 518241

SAINT MICHEL FC 91 – 520101

BAGNEUX COM - 500732

CLICHY USA – 500005

GARCHES VAUCRESSON – 546883

ARGENTEUIL FC – 551444

1 équipe par club peut participer.

Les ententes peuvent également participer à cette épreuve.

Tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour (cadrage) : matchs à jouer le samedi 19 septembre 2026.

|                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nbre de clubs concernés</b>                   | 78<br>Soit 39 matchs                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Exempts</b>                                   | Clubs de :<br>R1-R2<br>30 clubs de Districts<br>(liste transmise aux clubs concernés)                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Tirage disponible sur le site de la LPIFF</b> | <a href="https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=449675&amp;poule=12&amp;phase=1&amp;type=cp&amp;tab=resultat&amp;doing_wp_cron=1785157136.2842650413513183593750">https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=449675&amp;poule=12&amp;phase=1&amp;type=cp&amp;tab=resultat&amp;doing_wp_cron=1785157136.2842650413513183593750</a> |
| <b>Epreuve</b>                                   | En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Arbitrage</b>                                 | Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Indisponibilité terrain</b>                   | En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli sinon la rencontre sera inversée.                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Lien vers le règlement de l'épreuve</b>       | <a href="https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/9e58e9a36b94553c9eb1ebc7e641ca16.pdf">https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/9e58e9a36b94553c9eb1ebc7e641ca16.pdf</a>                                                                                                 |

**CHAMPIONNAT REGIONAL U18F****Régional 1 – Régional 2**

La Commission entérine les souhaits des clubs de ces 2 divisions et précise que pour la dernière journée du samedi 15/05/2027 pour les U18F R1 et du samedi 29/05/2027 pour les U18F R2, toutes les rencontres se dérouleront à l'horaire ci-après (conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF).

U18F R1 : coup d'envoi 16h00.

U18F R2 : coup d'envoi : 18h00.

Pour cette dernière journée, il y aura la possibilité de modifier le coup d'envoi du match si la rencontre ne présente aucun enjeu pour les montées et descentes.

**CHAMPIONNAT REGIONAL U15F****Régional 1 – Régional 2**

La Commission entérine les souhaits des clubs de ces 2 divisions et précise que pour la dernière journée du samedi 29/05/2027, toutes les rencontres se dérouleront à l'horaire ci-après (conformément à l'article 10.3 du RSG de la LPIFF) :

U15F R1 : coup d'envoi 15h00.

U15F R2 : coup d'envoi : 14h00.

Pour cette dernière journée, il y aura la possibilité de modifier le coup d'envoi du match si la rencontre ne présente aucun enjeu pour les montées et descentes.